
Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Agronomie - Productions végétales (ancien Technologies végétales)

BTSA BTSA

Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole, option "Agronomie - Productions Végétales" valide une formation supérieure courte spécialisée qui atteste d'une qualification professionnelle ouverte sur la vie active ou la poursuite d'études.

L'enseignement dispensé dans le cadre de cette formation accorde une place importante aux potentialités agronomiques du sol et à leurs améliorations, à la maîtrise des apports d'eau, d'engrais et d'amendements.

Il porte aussi sur la biologie végétale, la physiologie de la reproduction, le choix des cultures en fonction du sol et du climat, et sur les techniques culturales (plantation, semis, soins divers et utilisation de matériels spécifiques).

Au terme de cette formation, le jeune formé est en mesure de définir les objectifs de rendement, de qualité mais aussi le calendrier de production d'une culture. Il est à même d'apporter un conseil averti aux agriculteurs en vue d'une conduite intégrée et durable de leurs systèmes de cultures.

Les débouchés

Conseiller agricole spécialisé en technologies végétales (pour une Chambre d'agriculture, une coopérative ou un institut technique)

Chef d'exploitation ou chef de culture au sein d'une entreprise agricole

Technicien d'expérimentation

Responsable d'une unité d'approvisionnement, d'un silo, d'une station d'expérimentation

Technico-commercial (semences, phytosanitaires)

Organisation de la formation

D'une durée de deux ans, cette formation est construite autour d'apports théoriques dans le domaine de l'économie et de la politique des productions végétales et dans le domaine de l'agronomie et des systèmes de culture.

L'acquisition de ces connaissances à l'école s'appuie sur de nombreuses sorties de terrain dans le cadre d'activités pluridisciplinaires.

Des périodes de stage auprès d'organismes professionnels tels que les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles, les stations de recherche et d'expérimentation, l'INRA, les firmes phytosanitaires et semencières viennent compléter la formation à raison de 14 semaines sur les 2 années du cycle de formation. Ces stages donnent lieu à un rapport évalué lors de l'examen final.

Admission

Ce BTS est accessible aux titulaires d'un Baccalauréat Général S, Technologique STAV, Professionnel (CGEA, Agroéquipement, autres) ou d'un BTA.

Les candidats doivent s'inscrire sur le site www.admission-postbac.fr avant le 20 mars 2012.

La sélection est faite sur examen du dossier scolaire.

Pour toutes candidatures hors délais, s'adresser directement à l'établissement.

Le diplôme s'obtient

Pour 50%, sous la forme d'un contrôle continu en cours de formation.

Pour 50%, sous la forme de deux épreuves organisées en fin de formation :

1 épreuve générale "expression française et culture socio-économique" : épreuve écrite

1 épreuve à caractère technique, scientifique et professionnel : épreuve écrite et orale.

Les poursuites d'études

Licences Professionnelles

Certificats de spécialisation

Autre BTSA en 1 an pour obtenir une double compétence,

Formation d'Ingénieurs (accès sur dossier ou sur concours après une classe préparatoire post-BTSA/BTS/DUT)

Formations universitaires, etc.

Contenu de la formation

Modules généraux communs à tous les BTSA rénovés

M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel.....	87 h
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique.....	87 h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.....	174 h
M 23 - Langue vivante (Anglais ou Espagnol).....	116 h
M 31 - Education physique et sportive.....	87 h
M 41 - Traitement de données.....	72,5 h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia.....	43,5 h

Modules spécifiques au BTSA Technologies Végétales

M 51 – Marché, filière et régulation.....	72.5 h
M 52 – Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales.....	101.5 h
M 53 – Climat, sol.....	116 h
M 54 – Biologie et physiologie du végétal.....	87 h
M 55 – Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème.....	87 h
M 56 – Agroéquipements.....	87 h
M 57 – Statistiques et démarches expérimentales.....	29 h
M 58 – Itinéraires techniques.....	116 h
M 59 – Systèmes de culture.....	116 h

Module d'Initiative locale (MIL)

MIL : Agriculture de précision.....	87h
(SIG, utilisation de logiciels professionnels, mise en pratique sur rampe de guidage)	
Activités pluridisciplinaires.....	174h